

Atelier 4 : Comment favoriser les commandes publiques « responsables » ?

La commande publique représente 15% du PIB. C'est dire qu'elle est un puissant levier pour influencer une offre de produits et de services durables, par exemple au travers de la prescription d'achats à faible contenu ou consommation énergétique.

Nom du projet/action : Achats publics responsables

Historique

Engagement de la ville de Lille dans un agenda 21 comportant un volet « produire – consommer autrement - économiser les ressources »

Délibération concernant les Marchés Responsables.

Objectifs

Souhait d'inscrire la politique « Achats Publics » dans le cadre de l'Agenda 21 avec pour objectif : mieux répondre aux besoins d'éclairage public « éclairer juste » tout en économisant l'énergie, en développant les énergies renouvelables et en réduisant la pollution lumineuse.

Actions

Le contrat « marché éclairage public » est mis en œuvre depuis 3 ans.

Il a permis 32% d'économies d'énergie

L'utilisation 30 % ENR et 3, 5 Millions d'Euros d'économiser en fonctionnement reporté sur l'investissement pour produire en cercle vertueux de l'éco-efficacité.

Organisation méthodologique

- construction d'un marché sur performance en partenariat service/santé
- présentation des objectifs clairement identifiés aux candidats
- négociation avec le fournisseur de flux

Partenaires

- Danielle POLIAUTRE : Adjointe au Maire de Lille déléguée à la Qualité de Vie et au Développement Durable
- Eric DECAILLON : Directeur service Eclairage Public de la Ville de Lille
- Le CARL pour les critères sur la pollution lumineuse
- L'Entreprise ETDE
- L'Entreprise EDF

Pour aller plus loin

Danielle POLIAUTRE

dpolautre@mairie-lille.fr